



Rappel- Consignes à suivre attentivement avant et durant les examens

Pour une ambiance favorable à un travail sérieux et à la réussite aux examens

En préparation aux examens :

1. Prier le Seigneur : Lui rendre grâce pour tous les dons accordés et lui demander le don de l'intelligence.
2. Gérer son temps de manière intelligente et efficace : préciser chapitres et notions (→ Varier les matières durant la journée : matières exigeant mémorisation, réflexion, matières littéraires et scientifiques), établir un calendrier de révisions et prendre un moment de repos et de détente entre les heures de travail.
3. Revoir le dossier des récitations et des contrôles avec leur corrigé.
4. Préparer le matériel dont on aurait besoin pour l'examen (crayons, bic bleu, règle, boîte de géométrie, calculatrice scientifique... trousse complète), éviter la fatigue et dormir tôt pour se réveiller en bonne forme et être à l'aise durant l'examen..

Durant l'examen :

1. Veiller à être présent un quart d'heure avant l'examen.
2. Se munir de tout le matériel nécessaire à l'examen.
3. Lire attentivement les consignes avant de commencer l'épreuve ; prendre le temps de les réfléchir.
4. Se concentrer sur le travail et éviter de poser des questions.
5. Numéroté les réponses.
6. Prendre soin de la calligraphie et de la présentation de la copie (présenter une copie lisible et propre).
7. Relire attentivement sa copie et rectifier s'il y a lieu avant de la présenter (profiter de tout le temps dont on dispose).
8. Respecter les consignes données par la responsable de cycle et par l'équipe éducative : éviter toute situation embarrassante dans la salle d'examen : bavardage, fraude, déplacements, effronterie...
Tout comportement incompatible avec le Règlement Intérieur ; toute tentative de fraude orale entraîne un retrait de la copie pour 10 minutes, et toute récidive entraîne l'arrêt de l'examen. La copie est alors notée en fonction de son contenu. Toute tentative de fraude écrite est sanctionnée par un Zéro. (Cf. Règlement Intérieur)
9. Toute absence même justifiée par un rapport médical prive l'enfant de la moyenne générale dudit examen. (Cf. Règlement Intérieur)

Travail fructueux !